

# LA LANCETTE CANADIENNE,

## JOURNAL MEDICO-CHIRURGICAL.

ON NE PEUT ETRE REELLEMENT MEDECIN QU'À LA CONDITION DE TRAVAILLER TOUJOURS. — (Velfeau).

REDACTEUR.  
J. L. LEPROHON, M. D.

MONTREAL, 15 MAI, 1847.

IMPRIMEURS.  
LOVELL ET GIUSON

### SOMMAIRE.

**PATHOLOGIE INTERNE:** Maladies de la peau, par Devergie. — Hydrocyste consécutive à une bronchite chronique compliquée d'emphysème, par Bayet. — REVUE THÉRAPEUTIQUE: Emploi du chlorure de potassium à grandes doses dans la dernière période de l'hydrocyste aiguë. — EDITORIAL: De la quarantaine. — Inspirations cutanées. — Hôpital Général de Montréal. — Aggrégation de l'École de Médecine de Montréal à l'Université du Collège McGill. — Résignation de Dr. H. Nelson. — Recueil d'Observations sur l'Anévrysme, par O. Bellingham. — Nomination de Dr. Von Illand comme médecin à l'Hôpital des aliénés, à Beauport. — Aux abonnés de Québec. — CORRESPONDANCE MÉDICALE: De la péritonite, par W. Nelson. — REVUE ACADÉMIQUE: Inspiration d'éther. — PHYSIOLOGIE: Rôle de la salive dans les digestions. — PATHOLOGIE EXTÉRIÈRE: Revue Clinique. — Tumeurs dans l'abdomen. — Trachéotomie dans un cas de phtisie marquée. — Toxicologie: Moyen simple et facile pour reconnaître la présence de la morphine dans un cas d'empoisonnement par cette substance, par Mermet. — MISCELLANÉE.

### PATHOLOGIE INTERNE.

#### MALADIES DE LA PEAU.

PAR M. DEVERGIE.

*De quelques-unes des médications appropriées au traitement des affections squameuses. Médication arsenicale.*

Bien que les maladies de la peau désignées sous le nom d'affections squameuses présentent dans leurs formes élémentaires des caractères différentiels assez tranchés pour nécessiter qu'on les distingue entre elles au point de vue nosologique, elles présentent pour la plupart, au fond, des indications thérapeutiques assez identiques pour se prêter à des considérations communes, et pour qu'il soit possible d'exposer d'une manière générale les méthodes de traitement qui leur sont propres. Nous résumerons donc en un petit nombre d'articles les principes thérapeutiques sur lesquels repose de traitement de ces affections, tels que M. Devergie les formule dans ses leçons à l'Hôpital Saint-Louis. Nous commencerons par la médication la plus importante, celle sur laquelle M. Devergie nous paraît avoir émis le plus de données neuves, et qui mérite le plus, à tous égards, l'attention des praticiens.

L'arsenic n'est employé dans le traitement des affections squameuses qu'à l'état de médication interne. On l'administre sous diverses formes, ou sous divers états de composition, qui sont: l'arsénite de potasse, l'arséniate de potasse, et l'acide arsénieux.

Ces diverses préparations arsenicales entrent dans des composés pharmaceutiques différents; on les administre principalement soit à l'état pilulaire, soit à l'état de solution. Toutefois le choix de ces préparations n'est pas indifférent, comme on le verra plus tard; il est subordonné à des indications particulières et à des conditions qui devront être spécifiées.

Parlons d'abord des premières.

**Pilules arsenicales ou asiatiques.**—Les pilules arsenicales, appelées encore pilules asiatiques, sont composées de la manière suivante:

- Acide arsénieux,..... 1 grain (5 centigr.)
- Poivre noir,..... 12 grains (6 décigr.)
- Gomme arabique,..... 2 grains (1 décigr.)
- Eau,..... Q. S.

Pour faire 12 pilules.

La proportion d'acide arsénieux est telle, comme on le voit, dans ces pilules, que chacune d'elles représente un douzième de grain.

Cette pilule, quoiqu'elle soit forte, n'est que de 2 gr. 75; celle des autres substances étant comme dessus; de sorte que chaque pilule ne représente qu'un quatorzième de grain d'acide arsénieux.

Quelle que soit celle de ces deux formules, on ne donne ordinairement qu'une pilule par jour. On peut dans quelques cas aller jusqu'à deux pilules: une le matin, une le soir; mais on ne doit jamais aller au-delà. Deux pilules constituent déjà une dose assez considérable. Quelques médecins, cependant, sont allés jusqu'à trois pilules dans les vingt-quatre heures, sans qu'il en soit résulté d'accidents; mais il est bon de faire remarquer qu'on ne pourrait pas sans danger donner toutes les préparations arsenicales indistinctement à cette dose élevée. Les pilules asiatiques sont faites avec de l'acide arsénieux; or l'acide arsénieux étant beaucoup moins divisible et moins facilement soluble et absorbable dans l'estomac que les autres préparations, telles que l'arséniate de potasse, peut être porté à des doses plus élevées qu'on ne pourrait le faire pour ces dernières préparations, qui, aux mêmes doses, sont beaucoup plus toxiques à raison de leur plus grande solubilité.

Ainsi, en résumé, les pilules asiatiques doivent être données à la dose de une pilule seulement par jour et continuées pendant six semaines ou deux mois. Nous devons dire toutefois qu'on ne peut pas toujours compter sur l'efficacité de ces pilules, et que leur administration

n'est pas toujours suivie de bons effets, ni exempte de dangers. C'est, du reste, un inconvénient commun à toutes les pilules, et qui est inhérent à ce mode d'administration des médicaments. Entre autres inconvénients, les pilules ont celui de ne se dissoudre qu'avec difficulté, de séjourner long-temps dans l'estomac, aux parois duquel elles s'attachent quelquefois, et d'exercer sur cet organe une action locale qui a été quelquefois des plus funestes. On a vu, par exemple, des accidents graves et même la mort être la suite de l'administration des pilules d'argent ou des pilules de phosphore; ce qui a obligé de renoncer à leur emploi. Des accidents de ce genre sont surtout à craindre toutes les fois qu'on administre des pilules qui contiennent des substances irritantes. Sous l'influence de cette action irritante locale, l'estomac se contracte sur le médicament; et des portions plus ou moins considérables de ce médicament pénètrent dans les plisures de l'estomac, où ils adhèrent et séjourneront comme enclavés, d'où les accidents que nous venons de signaler.

Enfin, à supposer que le séjour prolongé d'un médicament sous forme pilulaire n'eût point ces graves inconvénients, on n'est jamais sûr, à raison de la difficulté avec laquelle il se dissout, qu'il ne s'en échappera pas une plus ou moins grande proportion par les selles, sans avoir produit aucun effet. C'est effectivement ce qui arrive souvent, et particulièrement à l'égard des pilules dont il s'agit. Aussi trouvons-nous cette méthode de l'administration de l'arsenic défectueuse, et n'y avons-nous jamais recouru.

Passons à l'examen des préparations arsenicales en solution.

L'arsenic, avons-nous dit, se donne en solution. Les solutions les plus communes et les plus fréquemment employées sont celles de Fowler et de Pearson. Voici quelle est la composition de la liqueur de Fowler:

- Acide arsénieux,..... } 1 gros.
- Carbonate de potasse,..... } 18 grains.
- Eau distillée,..... } 1 livre.
- Alcool de mélisse composé,..... 1 scrupule.

Que se passe-t-il dans cette combinaison? Le carbonate de potasse et l'acide arsénieux, qui ne peuvent être mis en présence sans se combiner, se combinent effectivement pour former un arsénite de potasse qui est très soluble.

Un gramme du médicament, représentant vingt-deux gouttes, renferme un seizième de grain d'acide arsénieux. Ceci posé, disons comment et à quelle dose ce médicament doit être administré. A l'époque, dit M. Devergie, où je suis entré à l'hôpital Saint-Louis, les médecins de cet établissement étaient dans l'usage de donner ce médicament à la dose d'une goutte chaque vingt-quatre heures pendant un certain nombre de jours; puis ils augmentaient graduellement et à de longs intervalles d'une goutte, de manière à en porter successivement la dose à 2, 3, 4, 5, 6 gouttes, etc., jusqu'à douze et même seize gouttes. J'ai voulu voir si l'on pourrait sans inconvénient, et dans l'espoir d'en retirer des avantages, le donner à une goutte le premier jour, à deux gouttes le second jour, trois le troisième, ainsi de suite, en augmentant d'une goutte par jour jusqu'à concurrence de douze gouttes ou seize gouttes au maximum. L'expérience m'a démontré que la médication ainsi modifiée acquerrait une plus grande activité et qu'elle avait pour résultat d'abréger notablement la durée du traitement sans nuire à la santé.

La liqueur de Fowler se donne toujours dans un julep, dans une tisane ou dans de l'eau sucrée. Quand le malade a pris un gramme du médicament, il a pris un seizième de grain d'acide arsénieux.

On peut voir dans les ouvrages sur la matière qu'on a donné jusqu'à quarante gouttes de liqueur de Fowler. Je ne crois point que cela soit exact; il y a eu évidemment quelque erreur dans ces appréciations, et l'on doit d'autant moins s'étonner qu'il en ait pu être ainsi que tout le monde sait combien il est difficile de faire à cet égard des observations exactes dans les hôpitaux. Cependant, grâce au zèle et à l'intelligence des personnes qui m'ont secondé, j'ai pu m'assurer assez de l'exactitude des prescriptions pour arriver à déterminer d'une manière presque rigoureuse les limites où l'on peut porter la dose de ce médicament. J'ai acquis ainsi la conviction qu'on peut la porter jusqu'à vingt et même vingt-deux gouttes. Mais c'est là l'extrême limite qu'on ne pourrait dépasser sans s'exposer à des accidents graves. Comme moyenne, on peut fixer la dose à quatorze gouttes.

Pourquoi prescrire d'administrer la liqueur de Fowler dans un julep? C'est qu'il ne faut jamais laisser un pareil médicament à la disposition des malades. Il est en outre indispensable de formuler le médicament, ses doses et son mode d'administration en toutes lettres, afin d'éviter toute chance possible d'erreur dont les conséquences en pareil cas pourraient être si funestes.

Dans quel but administre-t-on la liqueur de Fowler, et quels sont les effets de ce médicament? On administre la liqueur de Fowler dans le but d'agir sur la peau; mais, indépendamment de cette action spéciale, la liqueur de Fowler a une action générale sur l'économie. Examinons ces deux modes d'action.

**1o. Action sur la peau.**—Au bout d'un certain temps d'administration de la liqueur de Fowler, les écailles tombent; c'est la graisse avec laquelle on frictionne en même temps le malade, qui fait tomber les écailles, mais c'est l'arsenic qui les empêche de se reproduire. Puis la peau s'affaisse et reprend peu à peu son niveau. De rouge qu'elle était dans les points malades, elle devient brune et lisse. Ce dernier caractère est d'une grande importance; ce n'est que lorsqu'on a obtenu cette coloration brune de la peau qu'on peut être assuré de la guérison; c'est en quelque sorte le cachet de l'action du médicament, la mesure de la quantité qui en est nécessaire pour parvenir à la guérison.

Ces taches brunes sont si bien le cachet de la guérison que si au bout d'un an, de six mois, de trois mois même après la guérison la maladie récidive, soit par suite de défaut de soins ou de toute autre cause, elle ne reparait jamais sur les points de la peau anciennement affectés, mais toujours à côté. On peut s'assurer facilement de ce que j'avance. Il ne manque pas, en effet, d'individus qui, après être sortis guéris de l'hôpital, y rentrent avec une récidive déterminée soit par l'influence d'un mauvais régime, de la malpropreté, du défaut de soins, etc. Eh bien! si la guérison de leur ancienne maladie ne date pas de très loin, on trouve encore sur eux, à côté des points nouvellement affectés, les taches brunes qui en révèlent les traces. Mais, dira-t-on, la maladie n'est donc pas complètement guérie, puisque ses taches persistent? Non; elle guérit complètement lorsque le traitement a été convenablement dirigé; mais les taches ne s'effacent qu'au bout d'un temps plus ou moins long, au bout de six, huit, dix mois, un an quelquefois.

**2o. Action générale sur l'économie.**—Le premier effet général de l'arsenic est l'amaigrissement de tout le corps et une coloration brune et plombée du visage, ce qui fait que les sujets qui sortent, bien portants d'ailleurs, après avoir subi ce traitement ont toute l'apparence d'individus qui seraient convalescents d'une grande maladie. Ce fait est assez important pour devoir être noté. Ainsi, il n'y a pas de trouble notable dans l'économie, les forces, l'appétit se soutiennent à l'état normal, et cependant l'individu conserve une maigreur générale qui le ferait croire encore malade. Serait-ce que l'arsenic aurait une action modificatrice particulière sur la formation et la sécrétion de la graisse? Je serais porté à le croire. Et c'est en vue de cette idée que j'ai plusieurs fois administré des préparations arsenicales dans le but d'obtenir la résolution de certaines tumeurs adipeuses, ce qui m'a plusieurs fois réussi.

Cette médication n'est pas dépourvue d'inconvénients, et elle n'est pas à l'abri d'accidents qu'il importe de signaler, afin qu'on ait à se tenir en garde contre de semblables éventualités. Tous les sujets ne supportent pas au même degré l'action de l'arsenic. Il en est qui à huit gouttes, éprouvent du malaise, de l'anorexie, un trouble général de la santé. Il faut suspendre l'administration du médicament dans ce cas, et le reprendre quelques jours après, mais avec toutes les précautions et les ménagements nécessaires, c'est-à-dire en tâtonnant en quelque sorte et en observant avec soin au fur et à mesure les effets produits. Il arrive quelquefois qu'à peine a-t-on atteint à six gouttes de nouveaux accidents se produisent. Il faut alors y renoncer tout de suite et tout-à-fait; car non seulement les accidents pourraient devenir graves si l'on persistait, mais la maladie pour laquelle on administre l'arsenic ne guérirait pas.

Il est des sujets qui à douze gouttes éprouvent des accidents qui indiquent que le médicament a suffisamment agi, et qu'il faut en cesser l'administration. Ces accidents ne sont pas précisément des phénomènes d'empoisonnement, mais des phénomènes particuliers qui n'ont point été signalés par les auteurs. Par exemple: Quelques malades vous diront qu'ils éprouvent de la dyspnée; d'autres accusent des pertes de forces partielles, l'affaiblissement d'un membre; d'autres des coliques, mais sans diarrhée; d'autres, l'engourdissement d'une jambe; en un mot, une série variée de phénomènes nerveux plus ou moins bizarres, mais aucun des symptômes caractéristiques de l'empoisonnement. De tous ces phénomènes, le plus constant et le plus remarquable est la gêne de la respiration.

Il est survenu quelquefois de véritables accidents d'empoisonnement, mais ils étaient déterminés alors par des doses trop considérables du médicament. Un accident de ce genre, qui heureusement du reste n'eut point d'issue